

ARTELIA

Parc Technologique du Canal
 16, avenue de l'Europe
 Immeuble Octopussy
 31520 Ramonville Saint-Agne
 Tel. : +33 (0)5 62 88 77 00
 Fax : +33 (0)5 62 88 77 19

COMPTE RENDU REUNION DE CHANTIER n°6

CLIENTS RESEAU 31 **DATE DE LA REUNION** 18/02/2014
Projet Interconnexion entre le réseau d'Antichan et le réservoir de Frontignan **LIEU** Frontignan de Comminges
OBJET Réunion de chantier **REF.** 4331320

N°.	DESTINATAIRES	DIFFUSION			
		MAIL	TEL. /PORTABLE	FIXE	
1	Maîtrise d'Ouvrage RESEAU 31	M.HATTINGUAIS	Sylvain.hattinguais@reseau31.fr	06.32.65.63.18	05 62 00 72 86
		M.COMAS	Arnaud.comas@reseau31.fr	06.15.85.40.20	05 62 00 72 80
		M.ROSS	Wiliam.ross@reseau31.fr		
	MAIRIE FRONTIGNAN	M.PLANAS Mme MERIC	Yp.planas@wanadoo.fr mc.meric@orange.fr	06. 79.57.03.49	05 61 79 65 51 05 61 94 11 03
	MAIRIE ANTICHAN	M.DUMAIL	Bernard.dumail@wanadoo.fr		
2	Maîtrise d'Œuvre ARTELIA	M.LACOUTURE	jean-luc.lacouture@arteliagroup.com	06.03.44.67.29	05 62 88 77 00
		M. GUYOMARD	julien.guyomard@arteliagroup.com		
4	Entreprises SARL BORDES	M. BORDES	Bordesgeorges@orange.fr	06.08.28.18.06	05 61 79 66 27
		SARL ICO	M.COMELERAN	lco31@free.fr	06.60.53.45.37

FEUILLE DE PRESENCE / CONVOCATION

ENTITE (ABREVIATION)	NOM	PRESENT	EXCUSE	CONVOQUE*
Maître d'Ouvrage RESEAU 31	M.HATTINGUAIS	X		X
	M.COMAS		X	X
	M.ROSS		X	
MAIRIE FRONTIGNAN	M.PLANAS	X		X
	Mme MERIC		X	
MAIRIE ANTICHAN	M.DUMAIL		X	X
	M. LINARES			
	M. MAURAS	X		
Maître d'œuvre ARTELIA	M.GUYOMARD	X		X

NOM DES ENTREPRISES	REPRESENTEES PAR	PRESENT	EXCUSE	CONVOQUE*
BORDES	M. BORDES	X		X
	Mme BORDES		X	
	M. BORDES G.		X	
ICO	M.COMELERAN		X	X
	M. CAILBEAUX		X	

* Convoqué à la prochaine réunion

LA PROCHAINE REUNION AURA LIEU LE :	Convocation ultérieure par mail
SITE DE LA REUNION :	Sur le chantier
OBJET :	Réunion de chantier

NOTA 1 :	Sauf contestation auprès du MO dans un délai de 8 jours après réception, les termes du présent compte rendu seront considérés comme lus et approuvés par chaque destinataire participant à l'opération.
NOTA 2 :	Les comptes rendus seront uniquement diffusés par courriel. Merci de prévenir en cas de mauvaise réception.

Rédacteur du présent compte rendu : Julien GUYOMARD

1. OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT CR

N°	Compte-rendu	Concerne
1.1.	Sans objet	

2. GENERALITES - ADMINISTRATIF

N°	Compte-rendu	Concerne
2.1.	Sans objet	

3. INTEMPERIES

N°	Compte-rendu	Concerne
3.1.	Intempéries déclarées Les jours suivants ont été déclarés en intempéries depuis la réunion du 04/02 : mercredi 12/02	
3.2.	Cumul des intempéries Le cumul des intempéries est de 6 jours, répartis comme suit : - S4 : 2 jours - S6 : 1 jour - S7 : 2 jours - S8 : 1 jour	

4. COORDINATION SPS

N°	Compte-rendu	Concerne
4.1.		

5. SOUS-TRAITANCE

N°	Compte-rendu	Concerne
5.1.	Sous-traitance Rappel : le MOE donne son agrément à chacune des demandes avant transmission au MOA pour acceptation. Les dossiers d'agrément de sous-traitants devront comporter les documents suivants : <i>DC4 (ex-DC13), DC2, DC6, Attestation sur l'honneur, DC7, RIB, KBIS, Assurance, URSSAF, attestation fiscale versement cotisations, Effectif, Qualifications, Références</i> Il est rappelé que le Maître d'ouvrage doit recevoir le dossier d'agrément à minima 15 jours avant l'intervention du sous-traitant sur site. Tout sous-traitant non agréé se verra refuser l'accès au chantier.	Entreprises

6. SUIVI DES ETUDES D'EXECUTION

6.1.		BOR
------	--	-----

7. VISA DES DOCUMENTS D'EXECUTION

N°	Compte-rendu	Concerne
7.1.	<p>Remises de documents – Remarques générales</p> <p>Il est rappelé que tout document EXE doit impérativement être remis au MOE au minimum 15 jours avant le démarrage des travaux, de telle sorte qu'il puisse être visé avant toute intervention sur site.</p> <p>Tout manquement à ce principe de fonctionnement pourra être un arrêt immédiat des travaux en cours, jusqu'à obtention des documents.</p>	Entreprises
7.2.	<p>Bordereau de diffusion des documents.</p> <p>Tout envoi de document relatif aux Etudes d'exécution devra être accompagné d'un bordereau de diffusion indicé.</p>	Entreprises
7.3.	<p>Procédure de diffusion des documents</p> <p>Tout envoi de document EXE par mail doit être doublé d'un exemplaire papier.</p> <p>Les plans visés seront adressés au MOA (1 exemplaires papier), aux deux maries Frontignan/Antichan (2 exemplaires papier), ainsi qu'au MOE (1 exemplaire papier).</p>	Entreprises

8. AVANCEMENT DES TRAVAUX

N°	Compte-rendu	Concerne
8.1.	<p>Planning</p> <p>Travaux réalisés la semaine précédente : Aucuns travaux réalisés</p> <p>Travaux en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pose de la canalisation dans la prairie (partie privée), déroulage de la canalisation PE et mise en place des manchons électro-soudables. 	Ensemble des participants

9. DIVERS

N°	Compte-rendu	Concerne
9.1.	<p>Vanne de vidange réservoir</p> <p>Le maître d'ouvrage demande à son exploitant de rendre accessible la vanne de vidange du réservoir.</p>	BOR
9.2.	<p>Intempéries</p> <p>BOR transmettra au jour le jour, les périodes pour lesquelles il n'a pas pu travailler. Il fera la distinction entre jours d'intempéries et impossibilité d'accès suite à intempérie. BOR fournira à cette occasion des éléments (photos) montrant l'impossibilité d'accès.</p> <p>BOR signale qu'il est nécessaire d'1 jour de ressuyage environ après intempérie pour que le chantier soit accessible.</p>	BOR
9.3.	<p>Lit de pose</p> <p>Le MOE rappelle qu'il n'y aura pas de dérogation au lit de pose.</p>	BOR
9.4.	<p>Avancement</p> <p>BOR tiendra régulièrement MOE de l'avancement des travaux, afin de caler une date de réunion dès que ceux-ci auront significativement avancé.</p>	BOR

10. OBSERVATIONS EN ATTENTE DE REPONSE

Les observations en attente de réponse sont rappelées ci-après :

Observations	Concerne	CR	CHAP	REPONSE	Date limite de réponse fixée par l'entité concernée
Planning du chantier	BOR	1	2.6		Prochaine réunion
PPSPS	ICO	1	4.1	OUI	
Déclaration sous-traitant	ICO	3	5.2	OUI	

Les lignes grisées correspondent à des observations effectuées et disparaîtront au prochain compte rendu.

11. ANNEXES AU CR

N°	Compte-rendu	Concerne
11.1.	Sans objet	SMEA

12. PHOTOS DU CHANTIER



